

Nombre de Membres :
En exercice : 41
Votants : 40

L'an deux mille vingt, le deux novembre à 20 heures 00
Le Bureau de la Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Denis-lès-Martel
Sous la présidence de M. Raphaël DAUBET
Secrétaire de séance : M. Guy MISPOULET
Date de convocation : 23 octobre 2020

Présents ou représentés : 40

Raphaël DAUBET, Christophe PROENCA, Jean-Claude FOUCHÉ, Pierre MOLES, Christian DELRIEU, Dominique MALAVERGNE, Monique MARTIGNAC, Thierry CHARTRoux, Francis LACAYROUZE, Francis AYROLES, Guilhem CLEDEL, Alfred Mathieu TERLIZZI, Jean-Philippe GAVET, André ROUSSILHES, Caroline MEY, François MOINET, Jean-François PONCELET, Régis VILLEPONTOUX, Michel SYLVESTRE, Dominique BIZAT, Elie AUTEMAYOUX, Claire DELANDE, Geoffrey CROS, Marielle ALARY, Catherine ALBERT, André ANDRZEJEWSKI, Jeannine AUBRUN, Antoine BECO, Sophie BOIN, Marie-Hélène CANTAREL, Hervé GARNIER, Marie-Claude JALLAIS, Gaeligie JOS, Jean-Luc LABORIE, Loïc LAVERGNE-AZARD, Guy MISPOULET, François NADAUD, Alain NOUZIERES, Stéphanie ROUSSIES, Maria de Fatima RUAUD.

Absent : 1

Guy FLOIRAC.

Adoption du procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 8 septembre 2020.

Délibération	IDENTITE DE LA DELIBERATION	Nature du Vote	Décision
02-11-2020-001	LANCEMENT DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DE L'ARCHEOSITE DES FIEUX - MIERS	Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 1	DELIBERATION ADOPTÉE A LA MAJORITE
02-11-2020-002	AVENANTS AU MARCHÉ D'EXTENSION D'UNE CRECHE SUR LA COMMUNE DE CAZILLAC	Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
02-11-2020-003	CESSION DE TERRAIN - ZA " LA PERRIERE" A BETAILLE	Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
02-11-2020-004	CESSION DE TERRAIN - ZA "LES VIEILLES VIGNES" A RIGNAC	Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
02-11-2020-005	CONDITIONS D'ACQUISITION FONCIERE POUR REALISATION DU ROND-POINT VOISIN DU FUTUR COLLEGE DE BRETENOUX	Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
02-11-2020-006	AVIS SUR LA FOURNITURE DE TABLETTES AUX ELUS COMMUNAUTAIRES	Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 1	DELIBERATION ADOPTÉE A LA MAJORITE
02-11-2020-007	MOTION EN FAVEUR DU COMMERCE DE PROXIMITE, DE L'ARTISANAT ET DES INDEPENDANTS EN PERIODE DE COVID 19	Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 25.

Le Président,

Raphaël DAUBET



Les délibérations sont consultables au secrétariat de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne.